DEPARTEMENT DE L'AUDE

REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2019-11 LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

Matière: Finances locales

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous matière : Subventions

Séance du Conseil Municipal du 28 janvier 2019,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence

de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

OBJET: VERSEMENT AVANCES SUR SUBVENTIONS 2019 A **ASSOCIATIONS**

Présents: GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, RUIZ Patricia, BARTHES Chantal, SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-Paul, CHOPIN

Marie-Christine, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN SERVICE EST Formant la majorité des Membres en exercices.

RENDU EXECUTOIRE

Procurations:

CONVOCATION CONSEIL EN DATE DU: 22.01.2019

M. SOL Philippe donne procuration à M. GUIRAUD Philippe, Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André, Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOU Stéphane,

Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,

AFFICHAGE EN DATE DU: 22.01.2019

Absents:

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU: 0 1 FEV. 2019

M. LINOU Stéphane, Mme POUPEAU Nathalie,

Secrétaire: Mme CHABERT Sabine,

A la demande du Club Olympique Castelnaudary, du Rugby Olympique Chaurien et de l'Office du Commerce Chaurien, M. le Maire propose à l'Assemblée de verser une avance sur la subvention 2019 à ces structures :

- * dans la limite de 25 000 € pour le COC.
- * dans la limite de 25 000 € pour le ROC.
- * dans la limite de 25 000 € pour l'OCC.

Cette avance sera prélevée sur l'article 6574 du budget Ville 2019 et sera déduite de la subvention votée prochainement.

Vu la Commission des Finances en date du 24 janvier 2019,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE APPROUVE la proposition de M. le Maire,

AUTORISE le versement d'une avance sur subvention 2019 de 25 000 € au COC, de 25 000 € au ROC et de 25 000 € à l'OCC.

PRECISE que cette avance sera prélevée au budget Ville 2019 sur l'article 6574 et déduite de la subvention 2019 votée prochainement.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre. Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Le Maire,

Patrick MAUGARD

CASTELNAUDARY, le 28 janvier 2019.

Ampliation faite le 3 1 JAN. 2019
Certifiée exécutoire par réception

en Préfecture le :
30 JAN 2019
Par publication le :
0 1 FEV 2019
Par délégation,

Le Directeur Général des Services

Hervé ANTOINE

Accusé de réception en préfecture 011-211100763-20190128-DB201911-DE Reçu le 30/01/2019